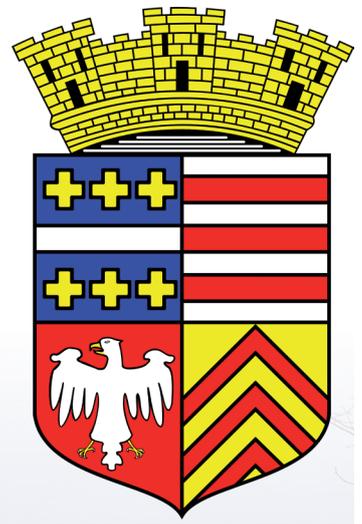


NUCOURT Com-Info



Pluie qui dure en janvier- Suffit pour toute l'année.

NUMÉRO101
JANVIER-FÉVRIER 2018

Le Conseil municipal tout entier vous offre ses vœux les meilleurs pour cette année 2018 et vous souhaite sincèrement santé, réussite pour vos projets et que notre village contribue à vous apporter par sa qualité de vie, son état d'esprit, son environnement, tout le bonheur auquel vous pouviez aspirer, en ayant choisi d'y vivre.

Ces vœux vont à chacun de vous, à vos familles, avec une pensée très particulière pour celles et ceux qui sont les plus démunis, qui combattent la maladie, qui souffrent de solitude ou qui pleurent un être cher. Ces vœux sont l'occasion de remercier chaleureusement tous les acteurs de notre commune qui contribuent à son dynamisme tant au niveau économique, social, sportif, culturel et associatif mais également à tous les bénévoles pour leur dévouement. Merci aux agents des services administratifs et techniques et à l'ensemble des membres du CCAS pour le travail accompli.

Je profite de cette occasion pour saluer et remercier les services de gendarmerie, de pompiers et les services d'urgence. Au-delà de leur mission, c'est leur dévouement et l'implication au quotidien qu'il nous faut saluer et souvent exprimés en grignotant un peu de leur vie privée.

Notre village, selon le dernier recensement, compte aujourd'hui, un peu plus de 750 habitants et donc en légère progression. Aux nouveaux arrivants à Nucourt, avec près de 12 nouvelles familles installées en 2017, je leur souhaite la bienvenue dans notre belle commune qui compte bien des atouts et les invite à participer activement à la vie communale.

Nous avons eu la joie en 2017 d'accueillir également cinq naissances (Paul, Miguel, Zachary, Aidan, Kavya) déjà pré-inscrits en maternelle qui en a bien besoin pour la rentrée 2020/2021. Un certain dynamisme également avec trois mariages et nouveauté 2017 un premier PACS. Nous aurons une pensée

également pour celui qui nous a quitté et ancien conseiller municipal M. Patrick FRAPSAUCE.

Cette nouvelle année est également l'occasion de faire un bilan sur le travail accompli au niveau communal.

Le redressement de nos finances est en bonne voie après avoir réduit nos dépenses de fonctionnement et ce malgré la perte des contrats aidés et la diminution certes réduite mais constante des ressources attribuées par l'État. Les réformes fiscales annoncées tant sur la suppression de la taxe d'habitation que sur la fiscalité liée aux entreprises revenant à l'intercommunalité nous font craindre sur les recettes, même si celle-ci devraient être compensées. Transférer une partie de la fiscalité locale en dotation ne garantit pas une conservation à l'identique des deniers de nos communes. Une dotation peut diminuer, l'expérience du passé récent nous l'a parfaitement démontrée.

Les temps ont changé et il faut l'accepter et réagir en bannissant les investissements « coup de cœur » qui n'ont plus leurs places. Les communes rurales ne peuvent investir que sur des projets désignés comme étant vraiment essentiels pour la commune et associés autant que faire se peut, à une aide spécifique afin de ne pas impacter les fonds propres de la commune.

Il nous faut là aussi remercier l'esprit de solidarité mis en place par la région, le Conseil départemental, la Communauté de commune avec la mutualisation intercommunale, le PNR, l'agence de l'eau et autres syndicats par la prise de certaines compétences ou les aides accordées à nos petites communes rurales.

En 2017, nous avons pu :

- refaire le sol de l'école par un béton ciré en remplaçant les dalles fortement dégradées. Une action menée avec l'aide de l'État et du Conseil départemental.

Nucourt Com-Info : le journal du Conseil municipal

Mairie de Nucourt – rue de la Boutrolle – 95420 Nucourt | Tél : 01 34 67 41 11 | mairie.nucourt@wanadoo.fr | www.nucourt.eu

Directeur de publication : Philippe Flahaut. **Rédaction :** les conseillers municipaux. **Conception et réalisation :** Émilie et Baptiste Vallet.

Imprimé par nos soins à 300 exemplaires. Pour préserver l'environnement, ce journal est imprimé sur un papier norme PEFC.

- créer un ensemble de vestiaires pour que le foot puisse revivre à Nucourt avec l'AS Vexin.
- réaliser différents audits afin de cibler les actions d'économie d'énergie avec l'aide du conseil en énergie partagé (CEP) et le PNR afin d'engager les actions correctives nécessaires.
- réaliser l'étude de conformité des réseaux assainissement conjointement avec la commune de Cléry-en-Vexin et l'aide de l'agence de l'eau et CD95.
- rénover et rendre conforme aux normes d'accessibilité les sanitaires de la bibliothèque dont 90 % a été réalisé par nos compétences municipales.
- réaliser les travaux d'enfouissement des lignes et réseaux rue de la gare et chemin de Dangu ainsi que la rénovation de l'éclairage public nouvelle génération à LED. Travaux qui seront soldés en février 2018.
- procéder aux travaux de maintenance sur une partie du réseau routier qui seront reconduits en 2018 et chaque année suivante.

Concernant les projets 2018, nos actions vont aller sur l'amélioration de ce qui existe, avec :

- la réhabilitation d'un bâtiment communal en cinq logements maintenant que tout le dossier technique et financier est bouclé et les appels d'offre aux entreprises partent cette semaine. Ce projet financé par l'État, la région, le département, le PNR et l'emprunt communal va ainsi permettre de rénover cette structure et d'y accueillir cinq familles supplémentaires dans des conditions financières et de confort absolument correctes. Les clefs devraient être remises début 2019 si tout va bien.
- des travaux d'économie d'énergie sur le système de chauffage de l'école, d'isolation thermique et phonique si des aides nous sont accordées.
- des travaux de sécurisation contre les risques de ruissellement et d'inondation qui doivent démarrer bientôt, si les nouvelles dispositions GEMAPI ne viennent pas tout perturber.

- des travaux d'accessibilité tel que programmés qui devraient se réaliser par l'équipe technique sur l'ancienne école maternelle redéfinie en salle pour les associations.



- la numérisation et l'informatisation du cimetière qui sont maintenant engagées et devraient être finalisées d'ici quelques mois.
- des travaux de mise en conformité d'accessibilité des arrêts de bus qui doivent être continués en 2018 avec le CD95 ainsi que le perfectionnement de la borne « Coup d pouce » permettant de relier Cléry-en-Vexin par un principe de co-voiturage.
- enfin, je sais que vous l'attendez tous, la mise en place de la fibre pour tous, opérationnelle et raccordable vers le dernier trimestre 2018. Les travaux ont déjà commencé et vont s'intensifier dans les prochains mois.

L'action communale doit également s'appliquer à la cohésion sociale et sans cesse se renouveler et s'adapter. J'en profite pour remercier et formuler tous mes vœux à tous les élus et bénévoles qui, dans les associations ou au sein de comité ou de commissions œuvrent dans ce sens et contribuent au dynamisme de notre village.

Je pense notamment :

- au comité des fêtes qui doit continuer d'innover avec la création de manifestation

rassemblant un maximum de Nucourtois chose un peu plus compliquée avec les règles de sécurité Vigipirate mais également vers les manifestations culturelles tels que le théâtre ou le cinéma susceptibles de voir le jour cette année.

- au foyer rural qui offre une réelle diversité d'activités tels que la gym douce et normale, la bibliothèque qui dépasse les 200 livres en prêt mensuel, le pastel, l'œnologie, l'aïkido, la danse country... Une association dynamique mais qui manque cruellement de bénévoles pour pérenniser ses actions.
- à l'association du jumelage qui se prépare à fêter ses 50 ans l'année prochaine et qui continue de se renouveler.
- au CCAS en veille d'actions sociales envers les plus démunis malheureusement plus nombreux mais également vigilant sur l'isolement des seniors qui est souvent un réel problème. Les actions s'orientent plus vers les possibilités de se retrouver plus souvent.



- aux animateurs de la nouvelle section football des jeunes qui œuvrent aux côtés de l'AS Vexin et qui doucement prend de l'ampleur avec pas moins de 30 adhérents. C'est une réelle satisfaction.
- à l'association des anciens combattants avec cette année le centenaire de la « grande guerre » qui doit être l'occasion de raviver ce devoir de mémoire et peut-être l'occasion de

faire revivre un Nucourt version 1900.

- à l'association des parents d'élèves et l'équipe enseignante pour avoir une école ouverte sur l'avenir maintenant en quatre jours mais qui attend beaucoup de l'investissement des parents autour du projet pédagogique. Saluons au passage le travail accompli par Arlette durant toutes ces années et bienvenue à Sophie qui a pris le relais depuis la rentrée dernière.
- à la mobilisation de l'équipe du Téléthon et des brodeuses qui œuvre déjà pour 2018.
- au Conseil Municipal des Jeunes modifié depuis septembre 2017 en délégués à la jeunesse faute d'un nombre suffisant pour un conseil et dont deux des leurs siègent au conseil des jeunes intercommunal qui vient d'être créé et qui montre déjà un certain dynamisme.
- à tous les employés communaux qui s'investissent pour un service public de qualité et qui font tout pour le maintenir malgré les aléas du quotidien, les contraintes du plan Vigipirate pour le secteur périscolaire, les contraintes réglementaires de sécurité ou environnementales pour le secteur technique ainsi que la dématérialisation pour le secteur administratif.
- à tous les élus et membres de commissions qui, en plus de leur travail professionnel, donnent de leur temps pour construire les projets communaux et intercommunaux.

Cette vie associative doit s'étendre encore, être dynamique pour enrichir l'esprit d'appartenance de tous pour un village et en défendre l'esprit de solidarité.

La solidarité est un lien d'engagement d'une communauté pour une noble cause ou chacun doit se poser la question de savoir « qu'ai-je fait aujourd'hui pour ma communauté » avec des exemples comme :

- participer au maintien de nos commerces de proximité qui sont en danger. Nous devons tous nous impliquer pour maintenir ces services.
- respecter les règles de bon voisinage ainsi que les gestes éco-citoyens.

- aider au maintien d'un village propre et fleuri sans utilisation de produit phytosanitaire. Nous avons plaisir à constater que de plus en plus d'habitants s'investissent à nos côtés et surtout aux côtés des agents techniques, pour fleurir le pied de mur des propriétés, en fleurissant leur maison, en désherbant leur trottoir... Je crois que nous pouvons être fiers d'agir ainsi pour l'avenir de nos enfants.

Toujours sur ce thème, j'en profite pour remercier l'équipe technique qui a œuvré avec beaucoup d'initiative et de créativité en obtenant pour la deuxième année consécutive, le premier prix catégorie « cadre végétal » des villages fleuris décerné par le département à notre village. Alors jamais deux sans trois...

Enfin, je terminerai en vous parlant de l'intercommunalité qui va prendre de plus en plus d'importance dans notre quotidien avec de nouveaux statuts pour 2018 et de nouvelles compétences notamment en matière de lutte contre les inondations et la gestion des cours d'eau avec la loi GEMAPI mais également sur la prise en compte de la fiscalité des commerces redistribuée ensuite vers la commune selon la base 2017. D'autres services vont être également transférés et vous en serez informés tout au long de cette année avec les différents bulletins municipaux dont nous saluons le dynamisme des rédacteurs et qui fêtent aujourd'hui le 100^e numéro.

En conclusion, je ne pouvais manquer de rendre hommage à Jean d'Ormesson, en soulignant encore une fois son expression si parfaite du bonheur de vivre :

« Je crois que si je passe pour l'écrivain du bonheur, c'est parce que je pense qu'il faut être heureux en dépit de tout le reste. » et également nous inviter d'une manière différente à embrasser le bonheur de vivre, en hommage à la chanson, nous intimant de « Vivre pour le meilleur », nous poussant à toujours rechercher « L'envie d'avoir envie » pour que « ça balance pas mal à... Nucourt. »

Je vous souhaite tout le bonheur du monde et une bonne année à tous.

Philippe Flahaut (discours du 19 janvier 2018)

Conseil municipal du 13 décembre 2017

Urbanisme

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la modification des statuts du SIERC afin de substituer la Commission Urbaine Grand Paris Seine et Oise aux communes de Lainville-en-Vexin et de Montalet-le-Bois (78).

Considérant un manque de numérotation sur différentes propriétés sises allée des Tilleuls le Conseil municipal a décidé d'attribuer les numéros 1 à 5 pour la partie gauche et de 2 à 12 pour la partie droite.

Scolaire

Le Conseil municipal a approuvé la participation de 160 € pour l'année scolaire 2017/2018 pour les enfants extérieurs et hors convention afin de contribuer aux frais liés à la scolarisation à Nucourt.

Finance

Après avoir délibéré le conseil municipal accepte le versement des indemnités de conseils au comptable public pour un montant de 437,81€.

Nouvelles élections législatives

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre précédent numéro, le Conseil constitutionnel a invalidé l'élection du 18 juin 2017 et, de ce fait, les dimanches 28 janvier et 4 février 2018 nous avons été amenés à voter pour élire notre nouveau député.

À l'issue du deuxième tour Monsieur Antoine Savignat a été élu avec 51,45% des voix, Madame Isabelle Muller-Quoy a obtenu 48,55%.



Conseil municipal du 10 janvier 2018

Communauté de communes Vexin Centre

Le conseil municipal a approuvé les modifications des statuts de la CCVC comme suit :

- Suite à la création de la nouvelle commune d'Avernes (fusion d'Avernes et Gadancourt) le nombre de communes passe de 35 à 34, toutefois le nombre de titulaires reste identique soit 52 membres.
- Compétences obligatoires : GEMAPI.
- Compétences optionnelles ajoutées ou modifiées : Politique de la Ville, politique du logement d'intérêt communautaire et cadre de vie, maison de services au public (MSAP).

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les nominations suivantes :

- M^{me} Émilie Vallet comme délégué à la commission locale d'évaluation des charges transférées CLECT de la CCVC.
- M. Philippe Flahaut comme délégué titulaire à la commission des impôts de la CCVC.
- M^{me} Ghislaine Journée comme délégué suppléant à la commission des impôts de la CCVC.
- M. Frédéric Hemmeryckx et M^{me} Denise Perouelle comme délégués titulaires au syndicat du SIAEP de Magny-en-Vexin.

Finances

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la mise en place des nouvelles dispositions relatives au régime indemnitaire des agents des collectivités locales à partir du 1^{er} janvier 2018.

En bref

Les jeunes hommes et femmes nés en janvier, février, mars 2002 sont priés de se présenter en mairie dès l'âge de 16 ans afin d'être recensés pour la journée défense et citoyenneté et prévoir l'inscription automatique sur les listes électorales. Merci de vous munir du livret de famille.

Si vous n'avez pas effectué cette formalité, ou si le recensement a été fait tardivement, ou encore si vous avez déménagé depuis, vous devez procéder à une inscription volontaire sur les listes électorales

Agenda Nucourt

Samedi 10 mars

Concours de belote à 20 h 30 à la salle municipale du foyer rural.

Dimanche 18 mars

CCAS - Repas des aînés.

Dimanche 8 avril

Foire à tout de Nucourt.

Idées sortie

Dans le contexte actuel, certaines sorties peuvent être annulées du fait du plan « Vigipirate renforcé ».

Jeudi 1^{er} mars

Atelier enfants « fabrique ta marionnette » de 10 h 00 à 11 h 30 à Guiry-en-Vexin (4 place du château).

Dimanche 8 avril

Course de caisses à savon folkloriques à Villiers-Saint-Frédéric (78640) de 9 h 00 à 17 h 00. Renseignements au 06 68 96 42 65 ou lestoquoy.andre@gmail.com

Un Noël bien sympathique

Une quarantaine de nos anciens se sont réunis le samedi 16 décembre à la salle Huguette Méli pour fêter Noël et la fin de l'année. C'est autour d'un apéritif festif organisé par les membres du CCAS que nos aînés ont pu discuter dans une ambiance chaleureuse et amical et, pour ne pas oublier les prochaines sorties un calendrier a été remis à chacun.

À la fin de cette rencontre nos anciens ont reçu le colis de Noël et rendez-vous a été pris pour l'année prochaine.



Inauguration « Coup d'pouce »

Vendredi 15 décembre, Gérard Seimbille et Philippe Rouleau, tous deux vice-présidents du Conseil départemental du Val d'Oise étaient accompagnés de Sophie Borgeon, conseillère départementale et de Philippe Flahaut, maire de Nucourt pour inaugurer le dispositif « Coup d'pouce » au sein de la commune.

Après avoir lancé officiellement ce dispositif de covoiturage entre Nucourt et Cléry sur la place Wenings tout le monde s'est réuni dans la salle municipale du foyer rural où Philippe Flahaut et Gérard Seimbille ont fait une allocution sur cette méthode de transport qui facilite l'accès aux commerces et aux lignes de transports régulières, notamment la ligne de bus 95-04.

Le Téléthon et les chiffres

Malgré la mobilisation de nombreux bénévoles, cette 31^e édition qui s'est déroulée du 8 au 9 décembre a récolté la somme de 1 884 € soit une baisse de 12% par rapport à l'année passée

Pourtant de nombreux articles artisanaux étaient à la vente et 450 crêpes ont été confectionnées. La somme de 1 884 € a été reversée à l'association française contre les myopathies (AFM).

Les amis du Téléthon et les membres du comité des fêtes vous remercient pour votre générosité, et vous donnent rendez-vous pour l'année prochaine afin de relever le défi.

Le CCAS a fêté la chandeleur

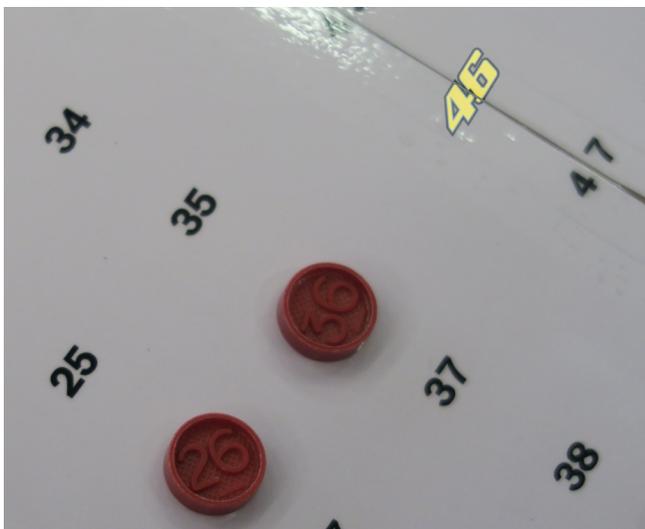
Le dimanche 11 février dernier le CCAS fêtait la chandeleur. Une trentaine de personnes se sont retrouvés au foyer rural pour déguster les crêpes préparés par les membres du CCAS.



L'après midi s'est poursuivi par le loto traditionnel qui est toujours un riche en rires et plaisanteries.

Ce moment de convivialité était le bienvenu avec les jours difficiles enneigés qui l'ont précédé. Plusieurs gagnants sont repartis les bras chargés de cadeaux.

Félicitations à tous !



Du nouveau au RAM

Deux nouvelles animatrices des relais assistants maternels (RAM) de la communauté de communes Vexin Centre (situés à Marines et à Us) prendront leurs fonctions en janvier 2018, il s'agit d'Aurélie Deremetz et de Nathalie Lecanu.

Le RAM est un lieu d'échanges, de professionnalisation et d'animations. L'une des principales missions consistant notamment à apporter un soutien et un accompagnement actifs aux assistant(e)s maternel(le)s dans leurs pratiques quotidiennes.

Mais c'est aussi un lieu d'accueil pour les parents employeurs qui peuvent recueillir diverses informations portant notamment sur la législation qui s'applique à la profession. Les animatrices peuvent accompagner les parents pour trouver un assistant maternel et les conseiller dans leurs démarches administratives.

Les permanences des RAM reprendront très prochainement et seront organisées tout au long de l'année sur les deux sites.

Les accueils-jeux sont des ateliers collectifs proposés aux assistant(e)s maternel(le)s dans différentes communes du territoire, selon un calendrier et dont l'inscription au préalable est nécessaire. Ils reprendront progressivement au cours des mois qui suivront.

RAM - pôles de Us de Marines

Aurélie Deremetz / Nathalie Lecanu
Tél : 01 34 66 08 95 / 01 30 39 68 77
Email : ram.ccvexincentre@orange.fr

Coordination petite enfance-enfance
Isabelle Béquin
Tél : 01 30 39 45 83
Email : isabelle.bequinccvc@orange.fr





Les centres de loisirs de la CCVC

Les vacances d'hiver auront lieu du 19 février au 2 mars. Voici la liste des accueils de loisirs ouverts durant cette période hivernale.

Marines - La Chamallerie

Du 19 au 23 février

Du 26 février au 2 mars

7 Bd Gambetta à Marines

Tél : 01 30 39 99 39

Email : clsh.marines@hotmail.fr

Marines - Espace Loisirs et Culture

Du 19 février au 23 février

Du 26 février au 2 mars

Pour les jeunes de 11 à 17 ans

Auprès de Morgan Klugé, responsable ELC

7 bd Gambetta 95640 Marines

Tél : 06 78 72 52 10 / 01 30 39 69 08

Email : espace.jeunesse@mairie-marines.org

Boissy-l'Aillierie - Les petites canailles

Du 19 février au 23 février

Du 26 février au 2 mars

Rue Veuve Quatremain - Boissy L'Aillierie

Tél : 01 34 42 17 91 - Port. : 06 20 80 05 40

Email : ass.petitescanailles@free.fr

Seraincourt - Les petits amis

Du 19 février au 23 février

Du 26 février au 2 mars

63, rue Normande - 95450 Seraincourt

Tél : 01 34 75 22 45 / Port. : 06 17 10 54 01

Email : clshseraincourt@orange.fr ou

lesptitsamis@orange.fr

Chars - Les tournesols

Du 19 au 23 février

2 rue des écoles - 95750 Chars

Tél : 01 34 42 06 39

Email : clsh.chars@gmail.com



Noël tout en rythme

Vendredi 15 décembre, les enfants et leurs professeurs des écoles nous ont proposé un très beau spectacle de Noël sur le thème du rock.

Dès la première chanson du groupe Queen « We Will Rock You » l'ambiance était donnée, d'autant plus que l'orchestre qui accompagnait les enfants était bien réel.

Puis d'autres titres, tous aussi célèbres comme « J'irai à New-York avec toi » de Téléphone et « Satisfaction » des Rolling Stones ont ponctué ce superbe spectacle.



Avant d'accueillir le Père Noël, les enfants nous ont interprété un « Petit Papa-Noël » endiablé sur un rythme rock'n'roll.

Puis l'homme à la barbe blanche est arrivé en traîneau rempli de cadeaux pour les enfants.

Il faut souligner le travail des enfants et des enseignants qui ont réalisé ce spectacle pour le plaisir de tous mais également les parents d'élèves qui ont organisé le marché de Noël juste avant le spectacle.



Première action des jeunes nucoutois

Pas facile de maintenir des actions communales lorsque le nombre de candidats diminue et lorsque la récolte de jouets se déroule entre deux mandats (récolte le 12 novembre 2017 - élection le 1^{er} décembre 2017).

Mais les jeunes candidats ont souhaité maintenir l'action sociale démarrée par le CMJ de Nucourt depuis de nombreuses années : la récolte de jouets au profit des Restos du Cœur de Magny-en-Vexin. À noter, la présence de Floralie Hemmeryckx qui était maire des jeunes jusqu'au 1^{er} décembre 2017.

Ils tiennent à remercier tous les Nucourtois ayant ouverts gentiment leurs portes, et l'association « les p'tits curieux de Saint-Clair » qui ont encore relayé cette année leur appel aux dons.

Après la bourse aux jouets de Saint-Clair-sur-Epte du 11 novembre, une quantité importante d'invendus de jouets, de matériels de puériculture a été cédée à nos jeunes au profit des Restos du Cœur.

Merci à tous les donateurs, à tous les bénévoles présents pour la récolte, le tri, et la livraison des jouets aux Restos du Cœur qui a eu lieu le 9 décembre 2017 et un grand bravo aux jeunes qui s'investissent pour Nucourt et au sein de la Communauté de Communes Vexin Centre.

Inscriptions scolaires - Rentrée 2018/2019

Les inscriptions pour la prochaine rentrée sont ouvertes pour les enfants nés en 2015 (3ans). Ces inscriptions concernent les enfants nés avant le 31 décembre 2015.

Il convient de se présenter en mairie avec les documents suivants : justificatif de domicile (de moins de 3 mois), livret de famille, carnet de vaccination.

Après l'inscription en mairie, vous devrez prendre rendez-vous avec la direction de l'école pour finaliser les démarches en appelant la directrice de l'école, Madame Mélanie AROUH (tél. 01 34 67 41 58) le mardi (jour de décharge) ou pendant l'heure de déjeuner.

Représentation des jeunes nucourtois

Le Conseil municipal des jeunes n'a pas pu être renouvelé compte tenu du faible nombre de candidats.

Toutefois une élection des représentations des jeunes Nucourtois s'est déroulée le 1^{er} décembre 2017.

Le taux de participation a été de 29 % et ont été élus :

- Pierre Vallet (9 ans) ;
- Elsa Mallet (10 ans) ;
- Louise Vallet (12 ans) ;
- Lilou Pollet (13 ans) ;
- Lukas Melchior (17 ans).

Leur rôle sera naturellement de représenter les jeunes de notre village.

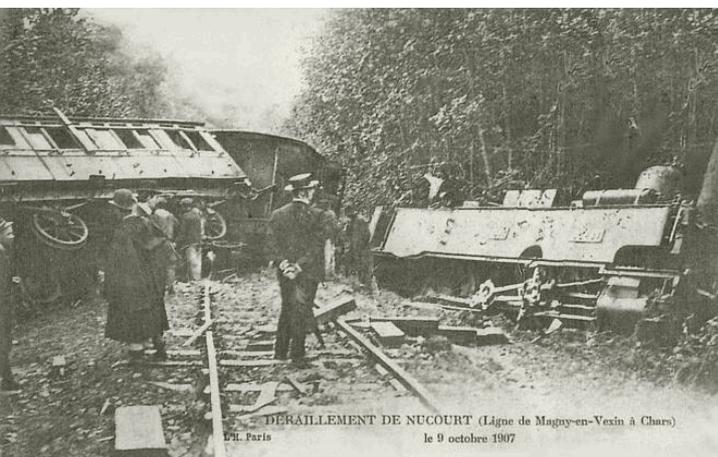
Petite histoire de train

D'anciennes cartes postales illustrent un déraillement de train à Nucourt le 9 octobre 1907. Un article du « Journal de Mantes » du 16 octobre 1907 relatait les faits.

Cet accident est survenu sur la ligne de Magny-en-Vexin à Chars à proximité du moulin de Nucourt. Voici le récit fait par le mécanicien : « À 7 h 10 le train 104 composé de quatre voitures de voyageurs et de deux fourgons, quittait la gare de Magny ; sur la machine, nous avions pris place, mon camarade et moi ; nous marchions à 30 kilomètres à l'heure. À peine venions-nous de passer le kilomètre 3,9 que je constatais un mouvement anormal, la machine allait de droite à gauche, inquiet je fermais le régulateur, tandis que le chauffeur serrait les freins, mais la machine était déjà sortie des rails ; Elle parcourut environ 20 mètres sur le ballast et se renversa sur le côté gauche de la voie, Mon coéquipier et moi fûmes projetés sur le tablier de la machine d'où nous sortîmes indemnes ».

La voie avait été détériorée sur 50 mètres, mais par chance aucun blessé grave n'était à déplorer alors que seul le fourgon de queue était resté intact et que le déraillement avait causé la chute d'un poteau télégraphique. Les voyageurs regagnèrent la gare de Magny-en-Vexin à pied.

On attribue cet accident à un affaissement de la voie causé par de fortes pluies et le trafic fut interrompu durant 24 heures.



DERAILEMENT DE NUCOURT (Ligne de Magny-en-Vexin à Chars)
E.H. Paris
le 9 octobre 1907

Résultat du quiz du 100^e com-info

Nous tenons à remercier tous les participants à ce quiz, et félicitons M^{me} Martine Lecomte, qui après un tirage au sort effectué lors des vœux du maire, a gagné un magnifique panier garni.

Pour tous ceux qui ont participé à ce concours voici les bonnes réponses :

1. 16 (com-info n°16).
2. 2008 (com-info n°6).
3. juin 2011 (com-info n°35).
4. 675 (com-info n°35).
5. La culture de la terre et de l'esprit (com-info n°45).
6. Début 2014 (com-info n°64).
7. 2013 (com-info n°62).
8. Un drone (com-info n°70).
9. 17 (com-info 72).
10. 72 (com-info n°74).
11. Préservation de la ressource (com-info n°92).
12. 5 juillet 2015 (com-info n°76).
13. Climat COP 21 (com-info n°79).
14. Dans l'église Saint-Quentin (com-info n°80).
15. 6,6 km (com-info n°82).
16. Le bonnet d'évêque (com-info n°82).
17. 445 (com-info n°83).
18. Une chouette (com-info n°75).
19. Entre la fin avril et jusqu'à la mi-juin (com-info n°87).
20. Une tortue (com-info n°89).
21. Une caisse à savon (com-info n°84).
22. 666 (com-info n°88).
23. La maison Royale de Saint -Louis à Saint-Cyr (com-info n° 94).
24. L'âne et autres animaux soldats en guerre (com-info n°91).
25. 2015 (com-info n°78).

Renouvellement de tous les bacs de collecte

Le SMIRTOM va remplacer tous les bacs de collecte (ordures ménagères, emballages/papiers et verre) à la fin du 1^{er} semestre 2018, de ce fait il n'est plus possible d'acheter des bacs.

D'ici la nouvelle dotation, les livraisons de bacs sélectifs ne concerneront que les nouvelles habitations et les détériorations importantes (bacs inutilisables).



Tournois de tennis

Les foyers ruraux du val d'Oise organisent de rencontres en 2018. Si vous voulez participer voici le calendriers:

- Tournoi en simple jeunes : dimanche 10 juin (inscription jusqu'au 30 mai).
- Tournoi en individuel adultes et adolescents : de mi-mars au 31 août (inscription jusqu'au 2 mars).
- Tournoi en doubles adultes et jeunes : dimanche 16 septembre (inscription jusqu'au 7 septembre).

Pour tous renseignements :
Tél : 01 34 67 45 29
Email : secretariat@fdfr95.asso.fr



Bibliothèque

De janvier à avril, les classes vont reprendre le chemin de la bibliothèque notamment les jeudis 8 février, 8 mars et 5 avril, ces jours-là tous les élèves pourront prendre deux livres à condition qu'ils restituent les livres empruntés précédemment. Les PS/MS,GS/CP se rendront à la bibliothèque les jeudis 25 janvier et 22 mars.

Si vos enfants aiment venir à la bibliothèque, ils peuvent venir en individuel et choisir eux-mêmes leurs livres, documentaires, BD, toutefois une cotisation au Foyer rural de 10 € leur sera demandée pour l'année scolaire.

Les bibliothécaires vous attendent tous les mercredi de 16 h 30 à 19 h 00 et vous rappellent qu'elles acceptent des livres pour tout âge du bébé à l'adulte et qu'elles recherchent toujours une personne intéressée pour rejoindre leur équipe de bénévoles.

Brigade territoriale de contact

Une nouvelle brigade de gendarmerie a été nouvellement créée. Il s'agit de la « brigade de contact » regroupant des gendarmes de Marines, de Vigny et de Pontoise, ces derniers ont pour principal objectif de rencontrer et de resserrer les liens entre les habitants et les acteurs de territoire.